



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/747

18 mai 1990

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE LARRY H. HILLBLOM, PRESIDENT DU GROUPE DES
ILES MARIANNES SEPTENTRIONALES CHARGE D'ETUDIER LA LEVEE
DE L'ACCORD DE TUTELLE, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

CABINET DU PRESIDENT
Chambre des représentants
LEGISLATURE DU COMMONWEALTH DES ILES MARIANNES SEPTENTRIONALES

Le 17 mai 1990

Monsieur le Président du
Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation des îles Mariannes septentrionales et du Groupe des îles Mariannes septentrionales chargé d'étudier la levée de l'accord de tutelle, je vous demande par la présente de bien vouloir m'autoriser à prendre la parole devant le Conseil de tutelle.

Notre délégation comprend les membres suivants du Sénat et de la Chambre des représentants du Commonwealth, ainsi que du Groupe, leurs conseils et leurs épouses respectives :

Président du Sénat :	Joseph Inos
Président de la Chambre des représentants :	Pedro R. Guerrero
Représentant :	Diego Benavente
Représentant :	Stanley Torres
Président du Groupe :	Larry L. Hillblom
Membre du Groupe :	Julian Calvo
Conseiller du Groupe :	Peter J. Donnici
Conseiller du Parlement :	Ray Smith

Les personnes suivantes souhaitent prendre la parole au nom du Sénat et de la Chambre des représentants du Commonwealth ainsi qu'au nom du Groupe :

Le Président du Sénat Joseph Inos

Le Président de la Chambre Pedro R. Guerrero

Le Président du Groupe Larry L. Hillblom

La délégation vous saurait gré de bien vouloir l'autoriser à prendre la parole et à présenter de la documentation.

Le Président du Groupe des îles Mariannes
septentrionales chargé d'étudier la levée
de l'Accord de tutelle

(Signé) Larry L. HILLBLOM
